



Lettre académique (collèges-lycées) du Se/Unsa Septembre

Syndicat des Enseignants de l'UNSA 17 rue Julia - 13005
Marseille - 04 91 61 52 06

Lettre acad 02

1 - Les annonces du ministère : 40000 nouveaux profs recrutés en 2013 ! Avec 22000 départs à la retraite, ce sont ainsi 18 000 créations d'emplois supplémentaires dans l'Education nationale qui verront le jour. Après la suppression de 80 000 postes par l'équipe gouvernementale sortante, on ne peut que se réjouir de cette priorité donnée à l'éducation. Toutefois, ces recrutements, pour être pleinement efficaces et utiles, doivent intéresser toutes les catégories de personnel, s'inscrire dans une formation pleine et entière des futurs enseignants, une formation qui prenne en compte tous les aspects du métier (disciplinaires, didactiques et pédagogiques mais aussi relationnels). Il semble tout aussi nécessaire que l'augmentation des moyens puisse également se conjuguer avec une politique éducative ambitieuse et audacieuse capable de sortir l'école du fatalisme de l'échec pour 15 à 20% de nos jeunes, capable de briser les ghettos qui figent les espaces scolaires et les espoirs. Par ailleurs, on le sait depuis des années, si les moyens sont nécessaires, sans une réelle volonté de changement, ils risquent fort de n'être guère plus efficaces, à moyen et long termes, qu'un cautère sur une jambe de bois.

2 - Elections au Conseil d'Administration (CA) : elles constituent un temps fort de la vie des établissements. Nous vous rappelons que ces élections doivent avoir lieu avant la fin de la 7^e semaine de l'année scolaire et les dépôts de candidatures s'effectuent dix jours avant le scrutin. Titulaires, TZR, personnels en congé et non-titulaires (assistants d'éducation et professeurs contractuels) peuvent voter sous certaines conditions (*voir notre « quatre pages » ci-joint sur le CA*). N'hésitez pas à présenter des listes Se/Unsa. Deux candidats suffisent. Cela permettra à notre syndicat d'être connu et reconnu, de faire valoir ses propositions, de défendre ses principes. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à constituer des listes et à confectionner une profession de foi locale si nécessaire.

3 - Notre tribune libre : être un bon prof, est-ce si simple ? : au début du mois de septembre, le « Nouvel observateur » et le quotidien « Le Monde », posaient la question du « bon prof » comme on pourrait se poser aussi bien la question d'une « bonne » scolarité. Dans notre société où la réussite scolaire est devenue un enjeu social déterminant pour l'avenir, chacun tente de se formater en catimini une réponse : le « bon prof » est-il un spécialiste de sa discipline, un éducateur avant tout qui accompagne l'élève vers une maturation et une émancipation, un orateur qui captive son

auditoire, une personne qui marquera le cours de votre vie à la façon de l'instituteur auquel Camus rend hommage au moment de recevoir son prix Nobel en 1957. Et peut-être aussi, pourquoi pas, un peu de tout cela c'est-à-dire quelqu'un capable de s'adapter et de prendre en compte les réalités sociales. Aussi, est-il peut-être temps de dépasser les interminables et quelque peu vaines polémiques entre « républicains » et « pédagogues ». Pour notre part, nous souhaitons laisser la parole aux enseignants et à tous les professionnels de l'éducation d'Aix-Marseille. Nous ouvrons sur notre site la tribune : « Etre un bon prof, est-ce si simple ? ». Alors en toute liberté et en toute franchise, à vos claviers ! <http://sections.se-unsa.org/aix-marseille/>

4 - Lycée : rétablissement de l'histoire-géographie en Terminale S : le Président de la République et son ministre, Vincent Peillon, l'avaient promis : l'enseignement de l'Histoire-Géo sera rétabli en terminale S. Seul ce point sera modifié et aucune autre discipline ne sera touchée par la modification. On s'oriente vers un horaire de 2h en Terminale S et 2 ou 3 heures en 1ère S, ce qui se traduira par un alourdissement de l'emploi du temps des élèves de terminale et un léger allègement de celui de première.

Les programmes de S seront revus. Le SE-Unsa a plaidé pour que le programme de 1ère S reste proche de celui des L/ES afin que les collègues puissent bénéficier de leur investissement, dans sa mise en place, depuis l'année dernière. Il a également plaidé pour un allègement du programme de première des autres séries générales. En terminale, des évolutions plus sensibles sont possibles mais les changements seront liés aux formes de l'évaluation au baccalauréat. La définition de l'épreuve au bac est donc en débat. Pour le SE-Unsa, il faut une épreuve cohérente avec l'horaire et compatible avec la charge de travail des élèves. La question d'une épreuve orale est posée. Dans l'immédiat, l'Inspection générale planche sur des allègements du programme de 1ère dès l'année en cours et sur des clarifications concernant les épreuves d'examen.

5 - Requalification STI : le SE-Unsa refuse la précipitation : Le SE-Unsa avait émis un vote défavorable à la réforme de la filière STI2D en raison des conséquences prévisibles pour les personnels. Le SE-Unsa conteste auprès du ministre le calendrier accéléré de la requalification des emplois STI... (Voir la lettre du 20 septembre du Se/Unsa à Vincent Peillon - pièce jointe)

6 - Collège : vers la simplification du livret personnel de compétences (LPC) : le ministre Vincent Peillon l'a annoncé à la rentrée, le Livret personnel de compétences sera simplifié dès cette année. Pour le SE-Unsa, cette annonce est la bienvenue. Le LPC actuel veut être à la fois outil de suivi, d'attestation finale et de communication aux familles. A force de vouloir tout faire, il ne remplit correctement aucune de ses missions. Délicat à manier pour les enseignants et trop complexe à lire pour les familles, ce livret est devenu un obstacle à la mise en œuvre du socle commun. Un rapport de l'Inspection générale plaide pour que le LPC soit clarifié et se limite à une attestation des compétences du socle. Pour le SE-Unsa, c'est dans cette direction qu'il faut aller. Le livret de compétences doit être un outil à la fois simple pour les enseignants, utile aux élèves et

compréhensible par tous. Inutile de rentrer dans les comptes d'apothicaires des items et micro-compétences. Ce qui compte, c'est ce que l'élève a réellement appris à faire.

Le nouveau livret pourrait tout à fait se limiter aux « domaines » et comporter des « niveaux de maîtrise » pour sortir de la logique binaire. Une maîtrise insuffisante doit pouvoir être signalée différemment d'une absence totale de compétence, et une compétence très développée être signalée au-delà de la simple maîtrise. De la sorte, le livret serait à la fois moins contraignant et plus précis. La concertation pour la refondation de l'École de la République se penche sur la question du socle. Le SE-Unsa plaide pour un socle redéfini et des outils réellement au service des apprentissages des élèves. Il est temps de sortir des contradictions auxquelles sont confrontés les enseignants. L'enjeu du socle commun, c'est d'assurer à tous les jeunes les acquis indispensables pour leur vie future. Devant l'importance de la mission, l'Education nationale se doit de tout mettre en place pour permettre aux enseignants d'y parvenir.

7 - Agrégation, agrégés, quel avenir ? De profonds changements sont intervenus sous le précédent gouvernement, modifiant de façon drastique les concours de l'enseignement. L'agrégation n'a pas subi les mêmes modifications que le CAPES, mais il nous paraît important de faire un état des lieux : Agrégés du secondaire et du supérieur, quel est votre état d'esprit à l'heure de la masterisation ? Quel est votre vécu, quelles sont vos attentes ? Envisagez-vous des évolutions à votre statut ? Si oui, lesquelles ? Le Se/Unsa mène l'enquête auprès des agrégés. Il souhaite connaître votre sentiment, votre état d'esprit et tracer des pistes pour l'avenir. Que vous soyez adhérents ou non, ce questionnaire est pour vous : prenez le temps d'y répondre. http://www.se-uns.org/quest_agreges/visual.htm

8 - Non-titulaires : Le SE-Unsa s'engage pour les agents non-titulaires : enseignants contractuels, assistants d'éducation ou AVS. Ces collègues ne doivent pas rester isolés. Le SE-Unsa propose différents outils pour les informer de leurs droits. Le prochain numéro de *l'Enseignant* sera accompagné d'une publication spéciale destinée aux enseignants contractuels. Le site national du SE-Unsa www.se-uns.org comporte des rubriques spécifiques destinées aux professeurs contractuels et aux AED/AVS. Des Infolettres électroniques sont envoyées régulièrement. Les collègues peuvent s'y abonner en envoyant un mail avec leurs coordonnées à non-titulaires@se-uns.org. Des « Guides Mémos » AED, AVS et contractuels sont disponibles auprès de la section académique d'Aix-Marseille du SE-Unsa. N'hésitez pas à faire connaître ces outils aux enseignants contractuels, AES et AVS de votre établissement.

9 - Congrès du Se/Unsa à Marseille : Marseille-Provence sera capitale européenne de la culture en 2013. Ce sera aussi la ville choisie par le Se/Unsa pour y tenir son congrès du 3 au 5 avril 2013. Le congrès est un moment fort dans la vie d'une organisation syndicale, un temps démocratique pour l'élaboration du projet syndical, un temps d'échanges, de confrontations d'idées autour de principes partagés. C'est aussi une lourde responsabilité pour les sections départementales et académique qui accueillent 500 congressistes venus du territoire national et des régions ultramarines.

Il faudra l'aide de bénévoles (une quarantaine). Alors si vous souhaitez apporter votre contribution, vivre le congrès côté coulisses, faites-vous connaître, nous avons besoin de vous ! ac-aix-marseille@se-uns.org

10 - Rappel : stage, « enseigner à l'étranger, préparer son projet » : Jeudi 25 octobre à Aix-en-Provence organisé par le Se/Unsa 13. Déjà, près de 200 inscrits. Les places vont devenir rares ! <http://sections.se-uns.org/13/spip.php?article701>

11 - Lectures : les collègues nous conseillent

- "Que peut le syndicalisme enseignant ?" ouvrage collectif sous la direction d'André-D Robert dans *Carrefours de l'éducation* n°33 de mai 2012.
- « Collège brutal », nouveau livre sans concession d'une prof. d'hist./géo , Maria Goyet chez Flammarion, septembre 2012.
- « La vérité sur les OGM, c'est notre affaire », par Corinne Lepage aux éditions Charles Léopold Meyer et « Tous cobayes » par Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire et chercheur qui vient de réaliser une étude sur la toxicité des OGM. Ed. Flammarion, sept. 2012.

12 - Adhésion/Réadhésion : septembre, c'est aussi le mois des adhésions/réadhésions. Le syndicat fonctionne et vit grâce à ses adhérents. Préférez le prélèvement, c'est plus facile pour vous et pour nous. Nous vous rappelons que la cotisation syndicale est défiscalisable à 66%. Pour les nouveaux adhérents, une première cotisation est proposée à 80 euros (*dix prélèvements possibles*). Les non-titulaires ont une cotisation de 40 euros.

Bien à tous,

Philippe PEYRONNIN
Responsable académique
Collèges/lycées